

Cent soixante-huitième session du Conseil

Point 11: Rapports de la quarante-huitième session (session extraordinaire) (4 juin 2021) et de la quarante-neuvième session (11-14 octobre 2021) du Comité de la sécurité alimentaire mondiale

La quarante-huitième session (session extraordinaire) du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) s'est tenue en ligne le 4 juin 2021 et a été marquée par l'adoption des Recommandations du CSA en matière de politiques sur les approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.

La quarante-neuvième session du CSA a elle aussi été organisée à distance, du 11 au 14 octobre 2021, et son rapport final (document C 2023/20) est présenté au Conseil pour approbation. Plus de 1 300 participants s'y sont inscrits, notamment dix ministres et sept vice-ministres, ainsi que des représentants de 122 membres et de 9 non membres du Comité, d'organismes du système des Nations Unies, d'institutions financières, d'organisations de la société civile, d'instituts de recherche, d'associations du secteur privé et de fondations philanthropiques.

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a exhorté le CSA à «favoriser la transformation des systèmes alimentaires à tous les niveaux, à jouer un rôle essentiel de moteur dans la relance économique, l'élimination de la pauvreté, la réduction des inégalités et le travail décent et à traiter les urgences planétaires». Le Président du Conseil économique et social a souligné que «la solidarité, le multilatéralisme et la coopération au niveau international étaient nos plus grands atouts» et a salué «l'approche du CSA en faveur de politiques et d'un dialogue inclusif reposant sur la science et des éléments concrets». Le Directeur général de la FAO a mis en relief la valeur des produits du CSA relatifs aux politiques pour accélérer la Décennie d'action relative au développement durable.

Le Comité s'est félicité des documents de réflexion élaborés par le Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) sur les incidences de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition et a pris note des préoccupations formulées au sujet des répercussions durables de la pandémie, qui aggravent les points faibles des systèmes alimentaires, ainsi que les impacts des conflits, des maladies, de la pauvreté, des inégalités, du ralentissement économique et du changement climatique. Il a noté les chiffres inquiétants de l'édition 2021 du rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition*, a reconnu qu'une transformation des systèmes alimentaires était nécessaire et a préconisé une approche systémique et cohérente à cette fin.

Le Comité a félicité le Secrétaire général et son Envoyée spéciale de l'organisation du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, a noté les incidences que celui-ci pourrait avoir pour le CSA et le HLPE et a décidé de poursuivre les débats à ce sujet au sein du Bureau du Comité, avec les principales parties concernées.

Dans le cadre des débats sur l'appropriation des Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition, le Comité s'est félicité des activités déjà mises en œuvre, a rappelé que les Directives volontaires contribuaient à la cohérence entre les politiques et à la promotion d'une alimentation saine grâce à des systèmes alimentaires durables, a souligné l'intérêt que présentait le Sommet Nutrition pour la croissance et a mis l'accent sur le partage des responsabilités pour faire en sorte que les directives adoptées au niveau mondial se concrétisent sous forme d'actions adaptées au contexte. Le rapport sur la «Suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2)», présenté par la FAO et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), met à l'honneur les contributions et les mesures liées à la Déclaration de Rome sur la nutrition.

Le Comité a fait le point sur l'utilisation et l'application de deux ensembles de recommandations de politique générale: i) Sécurité alimentaire et changement climatique (trente-neuvième session du CSA, 2012) et ii) L'eau au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition (quarante-deuxième session du

CSA, 2015). Le Comité est convenu que le changement climatique et la pénurie d'eau menaçaient la sécurité alimentaire et la nutrition, s'est engagé à déployer des efforts supplémentaires pour promouvoir la diffusion et l'application des produits du CSA et a encouragé les Parties qui prendraient part à la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à promouvoir et défendre les orientations et les recommandations du CSA sur les politiques.

En ce qui concerne les Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles, qui devraient être approuvées lors de la cinquantième session du CSA, en octobre 2022, le Comité a réaffirmé qu'il était important de mener des consultations inclusives afin de renforcer la prise en main et la mise en œuvre des Directives volontaires, ainsi que d'aligner celles-ci sur les priorités, les initiatives pertinentes et les bonnes pratiques en faveur du développement durable.

S'agissant de l'axe de travail consacré à jeunesse, le Comité s'est félicité des activités menées par le HLPE aux fins de l'élaboration de son seizième rapport, intitulé «Promouvoir la participation et l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires» et a reconnu l'importance d'un processus inclusif en vue de l'adoption, lors de la cinquantième session du CSA, d'un ensemble convenu de recommandations relatives aux politiques. Les débats ont souligné la nécessité de placer la jeunesse au centre du processus de convergence des politiques, de prendre acte de la diversité des situations, de promouvoir des politiques adaptées aux différents contextes et de veiller à ce que les jeunes jouissent d'un accès équitable aux ressources et aux moyens pertinents,

Le Comité a actualisé son Programme de travail pluriannuel (2020-2023), y compris les axes de travail thématiques sur: i) les systèmes alimentaires et la nutrition; ii) l'agroécologie et autres approches novatrices; iii) l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles; iv) la promotion de la participation et de l'emploi des jeunes dans le secteur agricole et les systèmes alimentaires; v) les outils de collecte et d'analyse de données; et iv) la réduction des inégalités. Il a noté qu'il fallait continuer à prêter toute l'attention voulue aux effets de la covid-19 dans l'ensemble des axes de travail.

Le Comité a noté que l'exécution du Programme de travail pluriannuel serait conditionnée par les ressources disponibles et a encouragé les organismes ayant leur siège à Rome à partager équitablement et en temps voulu les coûts afférents au budget du Secrétariat du CSA, comme convenu, afin de matérialiser leur prise en charge conjointe, leur engagement et leur collaboration efficace et a invité le Président et le Secrétariat à poursuivre leurs efforts s'agissant de diversifier la base de financement du CSA, conformément à la stratégie approuvée.

Le Comité a recommandé que sa cinquantième session soit organisée du 17 au 21 octobre 2022 et a élu M. Gabriel Ferrero y de Loma-Osorio (Espagne) Président du CSA, ainsi que les membres du Bureau. La quarante-neuvième session du CSA s'est conclue avec l'adoption du rapport, qui figure dans le document portant la cote C 2023/20, disponible sur le site web public du CSA.

M. Gabriel Ferrero y de Loma-Osorio, Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)